SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

ALERTE

BULLETIN D'INFORMATION

Juin Juillet 2023

ENTRAVES MAJEURES À PRÉVOIR SUR LE CHEMIN RHÉAUME *(route 221)* DU 26 JUIN AU 26 AOÛT 2023

Des travaux de réfection du pavage auront lieu sur le chemin Rhéaume, à partir de St-Rémi, *(après le IGA)* en direction de St-Édouard *(jusqu'à la rue Principale à Saint-Michel)*. Soyez assurés que la Municipalité travaille en étroite collaboration avec le ministère des Transports afin d'atténuer les impacts sur la circulation. **Un bulletin spécial d'information vous a été acheminé par la poste.** Vous remerciant à l'avance de votre compréhension et de votre collaboration pour faire de ce chantier un chantier sécuritaire pour tous!

MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL

1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0

www.municipalite-saint-michel.ca

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi :
8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30
Vendredi : 8 h à 13 h

Les bureaux municipaux seront fermés : 23 juin et 30 juin.

Bon congé à toutes et à tous !
Et bon congé aux écoliers et aux professeurs !

SERVICES MUNICIPAUX

Hôtel de ville

Nous joindre : **450 454-4502**

info@mst-michel.ca

MOT DU MAIRE

L'arrivée du mois de juin signifie pour plusieurs la fin des classes. La fébrilité gagne les écoliers et les enseignants anticipent avec allégresse l'approche des vacances scolaires. Cette année tout particulièrement, la fin des classes rime aussi avec la fin des travaux d'agrandissement de l'école. Non, ce n'est pas encore terminé, mais la fin approche : novembre 2023. Pour une rare fois, étudiants et enseignants auront hâte au retour en classe! Mais pour les aider à patienter et à passer un bel été, de nombreuses installations et activités sont offertes aux citoyens, à Saint-Michel:

- Les jeux d'eau (parc École)
- Les trois (3) parcs : parc École, des Flamants et de la Pigeonnière avec leurs différentes attractions
- Le terrain de tennis (parc École)
- Le terrain de soccer (parc des Flamants)
- Le planchodrome *(skate park)* (parc École)
- La surface de hockey de terrain *(dek hockey)* (parc École)
- La piste cyclable (traverse le secteur urbain, se rend à St-Rémi et longe la route 221)
- Les modules d'entraînement pour adultes (parc de la Pigeonnière)
- Les parties de baseball (parc École)
- Le terrain de pétanque (parc École)
- La bibliothèque avec ses nombreuses activités et ses belles collections de livres
- La balançoire adaptée (parc École)
- Sentier pédestre (parc École)
- Un chalet des loisirs rénové (parc École)
- Le camp de jour, ses nombreuses activités et son service de garde
- Le Festival de Saint-Michel, un rassemblement incontournable pour toute la famille

Toutes ces attractions font le bonheur de nos citoyens et attirent également de nouveaux résidents. Les conseillers municipaux se joignent à moi pour leur souhaiter la bienvenue et les informer que le personnel de Saint-Michel travaille avec passion pour leur offrir un environnement de vie agréable.

Cette année encore, le Festival sera l'évènement à ne pas manquer! Vous pouvez déjà vous procurer vos billets pour le souper au coût de 20 $/adulte. Les billets pour les enfants seront disponibles à la porte seulement, le soir du 12 août *(10 $/enfant de 5 à 14 ans et gratuit pour les moins de 5 ans)*

L'accès au site du Festival et aux nombreux jeux est toujours gratuit, et ce, grâce à la générosité de nos nombreux commanditaires : Desjardins, les Aliments Cardinal, les Éleveurs de porcs de la Montérégie, Ferti Technologies, Garage Danny Thibert, Habitations Clermont, Kruger, Sylvain Oligny et Chantal Lussier, etc… Nous tenons d'ores et déjà à les remercier sincèrement pour leur implication et leur contribution au succès du Festival!

Je tiens également à rappeler le soutien apporté par les organismes communautaires de Saint-Michel et les nombreux bénévoles qui permettent d'offrir un environnement social diversifié et divertissant!

Les membres du conseil municipal vous souhaitent un bel été !

Jean-Guy Hamelin

MERCI DE RESPECTER LES TERRES AGRICOLES

Plusieurs agriculteurs se plaignent du passage illégal sur leurs terres, d'amateurs de VTT et de Motocross.

Il est important de respecter le bien d'autrui. ***Merci de votre collaboration.***

PAIEMENT DES TAXES

Le 2e versement était dû pour le 15 juin, alors que le 3e versement devra être acquitté pour le 17 août. Notez qu'à la suite du 2e versement de taxes du 15 juin, un avis de rappel sera envoyé en juillet. Les avis de rappel ont toujours lieu deux fois par année, soit après le 2e et le 4e versement de taxes.

MODALITÉS DE PAIMENT

PAR MODE ÉLECTRONIQUE :

- la plupart des institutions financières offrent la possibilité de payer votre compte par Internet ou au comptoir;
- il faut prévoir au minimum trois (3) jours ouvrables avant que le paiement soit reçu à la Municipalité. En cas de retard, des frais d'intérêts seront appliqués;
- afin de vous assurer que votre paiement soit appliqué au bon compte, il est essentiel d'utiliser le matricule du talon de compte, comme référence. Le matricule se présente sous le format 0000 00 0000 0 000 0000 (18 chiffres).

PAR LA POSTE :

- les chèques doivent être libellés à l'ordre de : Municipalité de Saint-Michel;
- il faut inscrire, sur le chèque, le numéro de matricule du talon de compte comme référence;
- joindre les coupons détachables, sans les agrafer aux chèques;
- poster les chèques au 1700, rue Principale, Saint-Michel (Québec) J0L 2J0;
- prévoir le délai de la poste. En cas de retard, des frais d'intérêts seront appliqués.

À L'HÔTEL DE VILLE :

Vous pouvez payer vos taxes foncières, à l'hôtel de ville, de la façon suivante :

- argent comptant;
- carte de débit;
- chèque;
- **les cartes de crédit ne sont pas acceptées.**

En dehors des heures d'ouverture, vous pouvez déposer vos chèques dans la boîte argentée à l'extérieur, près de la porte de l'hôtel de ville. NB : attention de ne pas déposer de numéraire (argent liquide) dans cette boîte.

RESSOURCES HUMAINES

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Les élus municipaux souhaitent la bienvenue à monsieur Benjamin Pucci, qui agira à titre de journalier au Service des travaux publics, pour devenir journalier-chauffeur, dès l'obtention de sa classe 3. Ils sont heureux également d'annoncer la nomination de monsieur Éric Beauregard comme opérateur des eaux usées et en eau potable.

BIBLIOTHÈQUE

Madame Sarah Miclette se joint au personnel de la bibliothèque à titre de commis.

Tous lui souhaitent la bienvenue dans l'équipe!

COUP DE CHAPEAU

DONS D'ARBRES ET DE JEUNES POUSSES

Le conseil municipal tient à remercier sincèrement mesdames Catherine Lefebvre et Carianne Lemire pour avoir si bien orchestré l'activité pour des dons d'arbres et de jeunes pousses offerts aux citoyens de Saint-Michel le 20 mai dernier. Cette activité d'embellissement de la municipalité est très importante pour la Municipalité et les citoyens. ***Merci mille fois !***

JOURNÉE SÉCURITÉ SUR ROUES

Les élus tiennent à remercier et à féliciter les membres du Club Optimise et les bénévoles qui ont fait de cette journée, un autre grand SUCCÈS! On estime à plus de 200 participants. L'activité qui s'est déroulée sous le chaud soleil du dimanche 4 juin a fait de nombreux heureux!

Merci aux organisateurs, aux bénévoles, aux commanditaires et à tous les participants!

COLLECTE DE SANG

Le conseil municipal tient à remercier tous les bénévoles recrutés par le Club Optimiste et le Cercle de Fermières pour faire de la dernière collecte de sang, un autre beau succès collectif!

Merci aux bénévoles et aux donneurs qui ont été nombreux à faire un don de vie!

TRAVAUX PUBLICS

CONTENEURS À CARTON

La période des déménagements amène un surplus de boîtes de carton. La meilleure façon de vous en départir est de les déposer dans les deux gros conteneurs à carton installés dans le stationnement en face du garage municipal.

Merci de défaire les boîtes et seul le carton est accepté.

IMPORTANT DE VÉRIFIER VOTRE POMPE SUBMERSIBLE

Il est important de faire une vérification régulière de votre pompe submersible (sump pump). Le clapet antiretour de la pompe d'assèchement du drain français ainsi que le clapet du réseau d'égout sanitaire doivent être vérifiés régulièrement. C'est la responsabilité de chaque propriétaire d'effectuer cette vérification.

INTERDICTIONS DE STATIONNER

Nous vous rappelons qu'il est interdit en tout temps de stationner sur les pistes cyclables. Il en va de la sécurité des cyclistes. Il est également interdit de stationner un camion lourd dans les rues de Saint-Michel.

Rappelons que dans les deux cas, les constats d'infraction sont donnés par la Sûreté du Québec.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

INSTALLATION ET SÉCURITÉ DES PISCINES

Avant d'installer votre piscine, il est obligatoire de se procurer un permis et/ou un certificat d'autorisation auprès du Service de l'urbanisme et de l'environnement, et ce, pour tous les différents types de piscines, incluant les modèles démontables. Le formulaire pour une demande de permis est disponible sur notre site Web. Il faut prévoir un délai maximal de 30 jours pour l'obtention du permis. Notez qu'aucun permis n'est requis pour l'installation d'un spa.

Pour plus d'information sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le : https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/

Important : d'ici le 30 septembre 2025, tous les propriétaires de piscines devront se conformer aux règles sur la sécurité des piscines du gouvernement du Québec. Il n'y aura plus de droits acquis.

ENTRETIEN DES TERRAINS ET BON VOISINAGE

Afin de contribuer à l'embellissement de la municipalité et au bon voisinage, nous vous invitons à faire un entretien régulier de votre terrain. Vous contribuez ainsi à faire de Saint-Michel un endroit où il fait bon vivre!

SÉCURITÉ CIVILE ET INCENDIE

INDICE D'INFLAMMABILITÉ

Un panneau installé au coin de la rue Principale et du chemin Rhéaume nous donne l'indice d'inflammabilité du jour. En effet, il est régulièrement mis à jour. ***N'hésitez pas à le consulter.***

FEUX À CIEL OUVERT

Il est obligatoire d'avoir un permis pour faire un feu à ciel ouvert. Il faut prévoir un délai de trois (3) jours ouvrables. Vous n'avez qu'à appeler au 450 454-4502 poste 201. Une entrave à la réglementation peut vous valoir une amende pouvant atteindre 300 $ et des frais pour l'extinction de l'incendie. Pour plus d'informations, consultez notre site Web à Permis de brûlage - Feux extérieurs - Municipalité Saint-Michel.

Début du Camp de jour!

Camp de jour Saint-Michel

Semaine du 26 juin 2023
(Nous serons ouverts toute la semaine)

Service de garde AM: 6 h 30 à 8 h 30
Camp de jour: 8 h 30 à 16 h 30
Service de garde PM: 16 h 30 à 18 h

BONNE NOUVELLE

Les jeux d'eau sont ouverts!

Semaine : 13 h à 21 h
Week-end : 9 h à 21 h

Club de lecture d'été TD 2022

Du plaisir pour les enfants dans les bibliothèques publiques du Canada
clubdelecturetd.ca

Viens voir ça!

Inscriptions
Du 12 au 23 juin

Début du Club de lecture le 26 juin

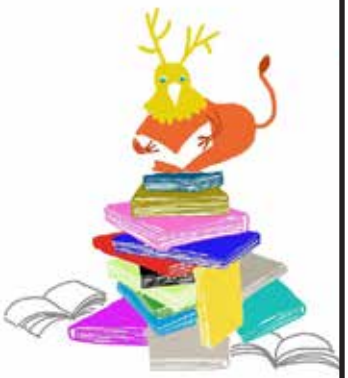

Surveillez nos différentes activités durant l'été, nos prix à gagner ET notre fameuse fête de clôture en août!

SAINT-MICHEL Vivre avec passion | tpl toronto public library | Bibliothèque et Archives Canada Library and Archives Canada | TD

Dek hockey

Vous avez votre équipe et aimeriez réserver une plage horaire? Communiquez avec notre Service des loisirs au 450 454-7995 ou par courriel à loisirs@mst-michel.ca

Fabrique de Saint-Michel-Archange

DÎME 2023

Bonjour chères paroissiennes et chers paroissiens,

L'été est à nos portes et prochainement, ce sera la saison des récoltes avec tout ce foisonnement de bons légumes dont nous pourrons nous rassasier.

Vous recevrez bientôt le feuillet de la dîme pour la saison 2023, si ce n'est pas déjà fait. Ce sera pour nous le temps de récolter un peu d'argent afin de faire vivre des activités pastorales et contribuer à tenir vivante VOTRE ÉGLISE. La dîme assure aussi le salaire des membres du personnel pastoral et du personnel du secrétariat.

Voilà pourquoi votre contribution est si importante. La dîme est le revenu principal de la Fabrique.

Nous vous rappelons que vous pouvez payer :

- *au bureau municipal de Saint-Michel*
- *lors de la quête du dimanche*
- *au bureau de l'unité pastorale ou par la poste :*
  840, rue Notre-Dame, St-Rémi, J0L 2L0

Merci à tous ceux et celles qui ont payé leur dîme en 2022.

Bonne et fructueuse saison estivale !

Daniel Rhéaume, président de Fabrique de Saint-Michel et les marguillers

CLUB OPTIMISTE

RETOUR - TOURNOI DE GOLF

Le tournoi de golf organisé par le Club Optimiste de Saint-Michel fut un autre beau succès! Ce sont 112 joueurs qui ont participé au tournoi qui s'est déroulé le 11 juin au terrain de golf de Napierville. Cette magnifique journée s'est terminée par un excellent souper servi au centre communautaire de Saint-Michel.

Des sincères remerciements aux nombreux commanditaires, aux bénévoles et aux participants.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les prochaines séances du conseil auront lieu les 11 juillet et 8 août à 19 h 30 à l'hôtel de ville. Vous êtes tous les bienvenus. Si vous ne pouvez assister, vous pourrez retrouver les sujets traités dans les Infolettres suivant chacune des séances du conseil. Vous pouvez les recevoir par courriel (envoyez votre courriel à : communications@mst-michel.ca) ou les consulter sur notre site Web ou sur notre page Facebook.

Festival de ST-MICHEL

SAINT-MICHEL

19 h 00

20 h 45

12 AOUT 2023

Commanditaire officiel
Desjardins

412, place Saint-Michel

ENTRÉE GRATUITE!

13 h à 17 h	Ouverture du site Activités pour toute la famille - Jeux gonflables - Tattoos temporaires - Maquillage - Lancer de la hache - Méga-tombola - Méga-parcours - Train - Kiosques de nourritures et boissons - Kiosques - Circuit du paysan
17 h à 19 h 30	Souper au cochon braisé
19 h 00 à 20 h 30	Spectacle de Francis Degrandpré
20 h 45 à 22 h 15	Spectacle de Deluxe Rodéo
22 h 15	Feux d'artifice
23 h	Fermeture du site

OCTD Garage Benny Thibert

Pour information: 450 454-4502
www.municipalite-saint-michel.ca

Suivez-nous sur Facebook :
Le festival de Saint-Michel

ferti